

ETATS-UNIS – SAN FRANCISCO (CA)

**FRENCH HEALTHCARE DAYS @ J.P. MORGAN WEEK 2024**

DU 8 AU 10 JANVIER 2024

Dans le cadre de la Team France Export, CCI International Grand Est et Business France vous proposent de participer à la **J.P. MORGAN WEEK, l'événement mondial dédié aux investissements dans le secteur de la santé.**

Durant 3 jours, vous pourrez rencontrer des investisseurs internationaux, initier des contacts avec des acteurs de l'industrie Pharma, Biotech, Medtech, E-santé, et gagner en visibilité en amont et tout au long de l'événement.

Le nouvel **espace privatisé « French Corner »**, dédié aux sociétés françaises et basé au cœur de San Francisco, vous accueillera pour réaliser vos **rendez-vous investisseurs**, rencontrer des grands comptes internationaux dans le secteur de la santé, participer à des **ateliers thématiques** et à des moments de **networking** exclusifs pour développer votre réseau d'affaires et maximiser vos chances de réussite pour une belle **levée de fonds**.

## LES RAISONS DE PARTICIPER

- ▶ **La conférence annuelle J.P. Morgan est le symposium international le plus important pour les investissements dans le secteur de la santé.** Elle réunit tous les ans à San Francisco des chefs de file de l'industrie, des entreprises émergentes à croissance rapide, des créateurs de technologies novatrices et des investisseurs à la recherche de pépites en pharma, biotech, medtech et e-santé.
- ▶ Secteurs représentés : **PHARMA/BIOTECH (40 %), DIGITAL HEALTH (40 %), MEDTECH (20 %).**
- ▶ La Californie est l'Etat américain qui compte le plus d'investissements dans le secteur des sciences de la vie. La Baie de San Francisco, historiquement connue comme le berceau des biotechnologies et aujourd'hui renommée pour la Tech avec la Silicon Valley, est un carrefour incontournable pour les entreprises Biotech/Pharma, mais également pour les entreprises en e-santé et Medtech.  
**En 2021, sur un total de 34 Mds USD d'investissements aux Etats-Unis en santé, près de 12 Mds USD ont été levés à San Francisco, soit un tiers** (source : StartUp Health Insights).
- ▶ **Le French Corner**, espace physique privilégié à proximité de Union Square, vous accueillera pour vos rendez-vous BtoB. Il inclura aussi le catering.
- ▶ **Vous bénéficierez d'un accès à la plateforme BIO One-on-One Partering** pour organiser vos rendez-vous avec des investisseurs, industriels, KOLs nord-américains et internationaux.
- ▶ **Réception France et networking de qualité.**
- ▶ **Actions de communication** en amont et pendant l'événement afin de booster votre visibilité (catalogue France en anglais, site web dédié, promotion via LinkedIn).

En partenariat avec :

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 31 OCTOBRE 2023**

## CONTACTS

Alsace // Emmanuel BUTZ // T. 06 75 52 03 71 // [e.butz@grandest.cci.fr](mailto:e.butz@grandest.cci.fr)  
Champagne-Ardenne // Amandine PIHET // T. 06 25 42 47 54 // [a.pihet@grandest.cci.fr](mailto:a.pihet@grandest.cci.fr)  
Lorraine // Valérie MOTTLL // T. 06 42 24 60 83 // [v.mottl@grandest.cci.fr](mailto:v.mottl@grandest.cci.fr)

• [teamfrance-export.fr/grandest](http://teamfrance-export.fr/grandest)

**PRESTATIONS PROPOSEES**

<p align="center"><b>NOS OFFRES</b></p> <p align="center"><b>FRENCH HEALTHCARE DAYS @ J.P. MORGAN WEEK 2024</b></p>	<p align="center">Coût HT si votre entreprise <b>n'est pas éligible</b> à la subvention régionale</p>	<p align="center">Coût HT si votre entreprise <b>est éligible</b> à la subvention régionale*</p>
<p><b>OFFRE J.P. MORGAN WEEK</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Préparation de votre participation</b> (point conseil, bootcamp de préparation, catalogue France)</li> <li>• <b>Accès à la plateforme de partnering</b> pour vos rendez-vous B2B</li> <li>• <b>Accès à un espace dédié</b> pour vos rendez-vous B2B</li> <li>• <b>Accès aux sessions thématiques</b></li> <li>• <b>Réception et networking</b></li> <li>• <b>Actions de communication</b> en amont et pendant l'événement</li> </ul>	<p><b>4 550 €</b></p>	<p><b>2 275 €</b></p>
<p><b>Participant supplémentaire</b></p> <p>Pour tout participant supplémentaire de la même entreprise (incluant tous les éléments de l'OFFRE J.P. MORGAN WEEK excepté l'accès à la plateforme de partnering).</p>	<p><b>975 €</b></p>	<p><b>975 €</b></p>
<p><b>Option Communication : Diagnostic de votre deck investisseur</b> (dans la limite des disponibilités. Offre limitée).</p> <p>Les experts en communication de Business France Amérique du Nord analysent le support de présentation que vous utilisez pour présenter votre entreprise lors de vos rendez-vous investisseurs et vous suggèrent des pistes d'amélioration et des adaptations pour le marché nord-américain.</p>	<p><b>1 300 €</b></p>	<p><b>650 €</b></p>
<p><b>Forfait d'organisation CCI</b></p>	<p><b>600 €</b></p>	<p><b>600 €</b></p>

**Frais restant à votre charge :** Visas, frais de déplacement, frais de restauration sur place, frais d'acheminement de documentation et/ou d'échantillons, vos frais personnels.



Financé par  
l'Union européenne

\* Cette opération est susceptible d'être soutenue financièrement par la Région Grand Est et le FEDER sous réserve qu'elle soit inscrite au Programme Régional Export Grand Est 2024. Elle pourrait être financée à hauteur de maximum 50 % du coût pour l'entreprise sous réserve d'éligibilité au dispositif régional des aides dédié.

Votre conseiller CCI International reste à votre disposition pour les modalités pratiques.



Les dépenses engagées au titre de la manifestation peuvent être reprises dans le cadre de l'assurance prospection proposée par Bpifrance.

**CONTACTS**

Alsace // Emmanuel BUTZ // T. 06 75 52 03 71 // [e.butz@grandest.cci.fr](mailto:e.butz@grandest.cci.fr)  
 Champagne-Ardenne // Amandine PIHET // T. 06 25 42 47 54 // [a.pihet@grandest.cci.fr](mailto:a.pihet@grandest.cci.fr)  
 Lorraine // Valérie MOTTI // T. 06 42 24 60 83 // [v.motti@grandest.cci.fr](mailto:v.motti@grandest.cci.fr)

• [teamfrance-export.fr/grandest](https://teamfrance-export.fr/grandest)

CCI Grand Est - Espace Européen de l'Entreprise - 14 rue de la Haye - Schiltigheim  
 CS 90065 - 67012 Strasbourg Cedex – France



**PROGRAMME (COMMUNIQUE A TITRE INDICATIF, SUSCEPTIBLE D'ETRE MODIFIE)**

En amont de l'évènement

- ✓ Point conseil avec les experts sectoriels de l'équipe Business France Amérique du Nord
- ✓ Webinaire bootcamp de préparation à l'évènement  
Bootcamp incluant des conseils sur l'approche d'investisseurs nord-américains et l'utilisation de la plateforme de rendez-vous pour préparer au mieux votre venue à San Francisco  
Recommandations portant sur :
  - la logistique,
  - la communication et pratique des affaires aux États Unis,
  - la préparation à la levée de fonds,
  - des témoignages d'entreprises françaises
- ✓ Création d'un catalogue France en anglais comprenant votre fiche entreprise, à destination des investisseurs et KOLs nord-américains
- ✓ Relecture et suggestions d'améliorations des éléments marketing et de communication (en option)
- ✓ Ouverture et remise de vos accès à la plateforme de partnering afin de fixer vos rendez-vous lors de la J.P. Morgan Week

Du 8 au 10 janvier 2024

- ✓ Accès au French Corner, espace privatisé au cœur de San Francisco, pour réaliser vos rendez-vous investisseurs et grands comptes
- ✓ Sessions thématiques pour échanger de manière privilégiée avec des experts, investisseurs et grands comptes
- ✓ Accès membre à une plateforme de prise de rendez-vous B2B avec les investisseurs et KOLs nord-américains et internationaux
- ✓ Réception France (+150 participants en 2023) mettant en avant la délégation et rassemblant des acteurs majeurs nord-américains en Pharma/Biotech, Medtech et e-santé
- ✓ Temps forts de networking

**CONTACTS**

Alsace // Emmanuel BUTZ // T. 06 75 52 03 71 // [e.butz@grandest.cci.fr](mailto:e.butz@grandest.cci.fr)  
Champagne-Ardenne // Amandine PIHET // T. 06 25 42 47 54 // [a.pihet@grandest.cci.fr](mailto:a.pihet@grandest.cci.fr)  
Lorraine // Valérie MOTTLL // T. 06 42 24 60 83 // [v.mottl@grandest.cci.fr](mailto:v.mottl@grandest.cci.fr)  
• [teamfrance-export.fr/grandest](https://teamfrance-export.fr/grandest)



## A retourner complété à :

CCI International Grand Est  
CS 90065  
67012 Strasbourg Cedex

**Ou par mail à votre conseiller international**

ETATS-UNIS – SAN FRANCISCO (CA)

**FRENCH HEALTHCARE DAYS @ J.P. MORGAN WEEK 2024**

DU 8 AU 10 JANVIER 2024

*Si vous souhaitez que la référence de votre bon de commande soit reportée sur la facture qui vous sera envoyée, vous devez **obligatoirement l'indiquer sur ce bon d'acceptation/inscription.***

### REFERENCES

Dossier suivi par (nom de votre conseiller international) :

Bon d'acceptation/inscription à retourner **avant le 31/10/2023** :

### IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

N° de bon de commande client à reporter sur la facture :

Raison Sociale :

SIRET (obligatoire) :

Nom :

Fonction :

Activité :

Site Internet :

Adresse :

CP :

Ville :

Adresse de facturation (si différente) :

Tél. Portable :

Mail :

Participe aux **FRENCH HEALTHCARE DAYS @ J.P. MORGAN WEEK du 8 au 10/01/2024**

**OFFRE J.P. MORGAN WEEK**

4 550 € HT

**Participant supplémentaire**

..... participant(s) x 975 € HT =

..... € HT

**Option Communication : diagnostic de votre deck investisseur**

1 300 € HT

Forfait organisation CCI International Grand Est

600 € HT

TOTAL HT

TVA 20 %

TOTAL TTC

Je procède au paiement de 50 % **par virement bancaire** aux coordonnées suivantes : BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE - IBAN : FR76 1470 7501 8070 2198 5594 514 - Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPPMTZ, à **réception de la facture d'acompte qui intégrera, si l'entreprise est éligible, le montant de la subvention Région/FEDER.**

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente indiquées en annexe et les accepte.

Fait à .....

Le .....

**Signature + cachet de l'entreprise**

Précédée de la mention « Bon pour accord »

## 1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les dispositions qui suivent sont constitutives des conditions générales de vente (C.G.V.) des prestations commercialisées par la CCI GRAND EST dans le cadre des activités déployées par CCI International GRAND EST avec, le cas échéant, l'appui du réseau d'Enterprise Europe Network. Des conditions particulières pourront, le cas échéant, déroger aux présentes conditions générales de vente ou les compléter par des clauses spécifiques contenues dans la proposition commerciale. Toute condition contraire opposée par le Client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à la CCI GRAND EST, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Les conditions générales d'achat du Client sont inapplicables.

Le fait que la CCI GRAND EST ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente, ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites conditions.

Toute commande de prestations commercialisées par la CCI GRAND EST suivie du règlement par le Client d'une avance sur participation ou au comptant, entraîne et implique l'adhésion entière et sans réserve de ce dernier aux présentes conditions générales de vente.

Dans la prestation d'Enterprise Europe Network et de CCI International GRAND EST ne sont pas inclus sauf mention spécifique dans le bulletin d'acceptation : les transports à l'intérieur du pays où se déroule la mission, les frais de restauration non prévus au programme, la participation d'une 2ème personne pour la même entreprise, les frais éventuels d'acheminement de documentation et /ou d'échantillons, le dédouanement de ces derniers et les frais d'excédent de poids, l'assistance d'un interprète, les dépenses personnelles, les frais de visas.

## 2. MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE RÈGLEMENT

### 2.1 / Proposition commerciale

Une proposition commerciale à laquelle sera joint un bulletin d'acceptation ou un devis sera adressé à l'entreprise concernée. Cette offre mentionnera les conditions d'exécution et les conditions financières retenues.

### 2.2 / Acceptation de l'offre proposée et inscription

Les entreprises confirmeront leur participation en retournant, avant la date de clôture des inscriptions, à la CCI GRAND EST :

- Le bulletin d'acceptation dûment complété et signé par une personne habilitée au sein de l'entreprise,
- Un acompte de 50% du montant total TTC de la facture à la commande qui validera l'inscription définitive de l'entreprise.

Le bulletin d'acceptation matérialise l'engagement de l'entreprise et l'acceptation des Conditions Générales de Vente. A réception du bulletin d'acceptation, la CCI GRAND EST retournera à l'entreprise une facture acquittée correspondant à l'acompte reçu.

Le solde est exigible 15 jours avant le début de la mission ou de la fourniture programmée des prestations.

**Cas particulier :** Pour les prestations concernant l'offre de préparation, comprenant par exemple les ateliers techniques, les rencontres expert, l'éclairage réglementaire, les diagnostics export, les fichiers : le prix de la prestation est payable à la commande, sauf stipulation expresse de la part de la CCI GRAND EST.

### 2.3 / Engagements des parties

Les conditions financières et techniques de la prestation n'engagent la CCI GRAND EST que si le bulletin d'acceptation et l'acompte sont retournés avant le délai précisé sur le bulletin d'acceptation.

La réception des pièces indiquées en 2.2 constitue la condition impérative du démarrage de la prestation par la CCI GRAND EST.

Le Client s'engage à bénéficier de la (ou des) prestation(s) choisie(s) et validée(s) au préalable avec les services de la CCI GRAND EST et à suivre le programme tel qu'il est proposé dans l'offre.

### 2.4 / Subventions éventuelles

La confirmation par la CCI GRAND EST du bon de commande rend exigible l'intégralité des sommes dues. Le droit aux subventions étant soumis à des conditions d'éligibilité, il appartient à l'entreprise de vérifier son éligibilité auprès de la Région Grand-Est.

### 2.5 / Facturation complémentaire

Si des prestations complémentaires par rapport à la teneur de la proposition commerciale sont rendues au Client, la CCI GRAND EST émettra une facture spécifique mentionnant le prix de la prestation concernée dans le mois qui suit le retour du déplacement. Elle devra être réglée sous 30 jours fin de mois.

## 3. PÉNALITÉS EN CAS DE NON-PAIEMENT

Le non-paiement à leur échéance des factures émises entraînera, après une mise en demeure préalable adressée par lettre recommandée restée sans effet :

- L'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal (Art. L.441-6 du Code de Commerce),
- L'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €,
- L'exigibilité immédiate de la somme restant due à la CCI GRAND EST.

## 4. CONDITIONS D'ANNULATION DE LA PRESTATION

### 4.1 / Du fait de la CCI GRAND EST

Postérieurement à la diffusion de la proposition commerciale et quelles qu'en soient les causes, la CCI GRAND EST se réserve le droit d'annuler ou de reporter la prestation. Une information écrite sera adressée aux Clients et leur acompte sera remboursé, à l'exclusion de toute indemnité supplémentaire.

### 4.2 / Du fait du Client

En cas d'annulation du fait du Client, la CCI GRAND EST sera en droit de conserver l'acompte et de facturer les prestations résiduelles à hauteur des dépenses réelles qu'elle aura déjà engagées.

### 4.3 / Force majeure

Les cas de force majeure, notamment les grèves, guerres, boycott de produits français, etc., ou tout autre événement imprévisible, irrésistible et insurmontable, indépendant de la volonté de la CCI GRAND EST et entravant les prestations en constituant un obstacle définitif à l'exécution de ses fournitures et prestations, suspendent de plein droit les obligations de la CCI GRAND EST et la dégagent de toute responsabilité ou dommage pouvant en résulter.

Sont assimilées à un cas de force majeure les mesures prises par une autorité instituée dans le cadre de la lutte contre une crise sanitaire de type COVID19 empêchant la fourniture de la prestation.

Dans ce cas, le Client a la faculté de résilier sa participation en adressant à la CCI GRAND EST une lettre recommandée avec AR et la CCI GRAND EST lui remboursera les sommes versées, à l'exception des frais d'organisation qu'elle aura engagés, ou délivrera, au choix du Client, un avoir du même montant.

## 5. INFORMATION ET CONFIDENTIALITÉ

**5.1 /** Le Client s'engage à transmettre à la CCI GRAND EST toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation de la prestation. Le Client s'engage à honorer les rendez-vous, à réaliser les démarches et travaux lui incombant dans le cadre du projet et à informer régulièrement la CCI GRAND EST de son évolution. Le Client précisera si ces données revêtent un caractère confidentiel ou si elles peuvent être exploitées par la CCI GRAND EST en vue d'enrichir ses programmes d'action ou ses prestations.

**5.2 /** La CCI GRAND EST s'engage à prendre les mesures nécessaires, notamment vis-à-vis de son personnel, pour que soient maintenus confidentiels les informations et documents de toute nature, relatifs au Client, qui lui sont communiqués pour ou à l'occasion de la réalisation de la prestation. De la même manière, elle s'oblige à traiter comme strictement confidentiels les résultats de la prestation, sauf autorisation spéciale et écrite du Client.

**5.3 /** La CCI GRAND EST pourra mentionner le nom du Client dans ses références institutionnelles (notamment avec le Conseil Régional ou l'Etat) et commerciales.

## 6. RESPONSABILITÉS

La CCI GRAND EST ne peut être tenue pour responsable de l'utilisation par le Client des informations qui lui auront été transmises par la CCI GRAND EST, celle-ci n'ayant qu'une obligation de moyens.

La CCI GRAND EST dispose d'une assurance responsabilité civile en sa qualité de prestataire. Toutefois, la CCI GRAND EST n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les risques, dommages encourus et accidents de toute nature pouvant survenir à l'occasion d'une mission ou d'un salon. Le Client est par conséquent invité à souscrire à ses frais toutes assurances rendues nécessaires. Le Client devra notamment être titulaire d'une police d'assurance le garantissant pour les dommages qu'il encourt et ceux causés aux tiers dont il serait reconnu responsable. Plus spécialement, les Clients et leurs assureurs renoncent à tous recours contre la CCI GRAND EST.

## 7. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La CCI GRAND EST demeure seule propriétaire des droits portant sur la propriété intellectuelle intégrés dans ses prestations, de son savoir-faire et du contenu des rapports rédigés par ses services ou ses partenaires.

## 8. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les données collectées recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la base de gestion de la relation client. Les destinataires des données sont les services de la CCI GRAND EST, de Business France et de leurs entités rattachées (pour certaines situées hors Union Européenne), aux membres du dispositif français d'appui à l'internationalisation de l'économie française et leurs sous-traitants techniques, à CCI France en sa qualité de tête de réseau et aux services d'État au titre de l'évaluation des prestations fournies. Conformément au règlement européen du 27 avril 2016 sur la protection des données des personnes physiques et la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, le Client dispose des droits d'accès, de rectification, d'opposition pour justes motifs et de limitation des données le concernant. Il peut exercer ces droits sur simple demande à l'adresse suivante : [dpo@grandest.cci.fr](mailto:dpo@grandest.cci.fr) ou par courrier postal : DPD, CCI Grand Est 10 rue Claude Gelée BP41071 88051 Epinal cedex 9. Le responsable du traitement est le Président de la CCI GRAND EST. Base juridique du traitement : mission de service public de la CCI (art. L710-1, 3° du code de commerce). Autorité auprès de laquelle le Client peut introduire une réclamation : CNIL [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr), 3 place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris cedex 07.

## 9. LITIGES

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au seul droit français.

Les Parties rechercheront une solution amiable à tout différend pouvant survenir entre elles, et de préférence par la voie de la médiation.

A défaut de règlement amiable, tout litige ou toute contestation se rapportant à l'application, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales de vente sera porté devant les juridictions françaises territorialement compétentes par rapport au siège de la CCI.